

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

EARL AVISUN – La ville aux Houx- 56250 TREDION

Une consultation du public sera ouverte **du 22 janvier 2018 au 19 février 2018** inclus à la mairie de TREDION concernant le projet présenté par Monsieur le gérant de l'EARL AVISUN, dont le siège social est situé au lieu-dit « la ville aux Houx » 56250 TREDION, en vue de créer un élevage avicole devant comporter 40000 emplacements de volailles (poulets lourds) à l'adresse suivante : « la ville aux Houx » 56250 TREDION, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de TREDION aux jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 19 février inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de TREDION,
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr